



## DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE (AOT) DU DOMAINE PUBLIC MARITIME

Coche	er la case correspondante :	
	1ère demande	
	demande de modification (n° du précédent arrêté):	
	renouvellement (n° du précédent arrêté) :	
Référe	ences réglementaires :	
•	code général de la propriété des personnes publiques : articles L2122-1 à L2122-4 et suivants ;	
	code de l'environnement : articles I 321-9 I 414-4 et R414-19 (21°)	

IMPORTANT : Au préalable à toute implantation, la demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime de la Martinique devra être formulée au moyen de ce document.

Suite au dépôt de votre demande, vous serez destinataire d'un accusé réception.

Les travaux d'installation ne pourront être entrepris qu'après réception de l'AOT.

La délivrance de l'AOT ne dispense pas le demandeur de se conformer aux autres réglementations auxquelles il serait éventuellement soumis (loi sur l'eau, étude d'impact environnementale, etc).

L'obtention d'une AOT engage le demandeur au paiement d'une redevance domaniale qui lui sera réclamée directement par les Finances Publiques. Cette redevance sera due même s'il n'est pas fait usage de l'autorisation.

Conformément au décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014, le silence gardé par l'administration pendant 2 mois vaut décision de rejet.

1. DÉSIGNATION DU DEMANDEUR :				
☐ Particulier	☐ Entreprise	$\square$ Association	☐ Collectivité	
☐ Autre (préciser) :				

Personne physique	Personne morale
Nom et prénom :	Dénomination :
Adresse personnelle :	Nom, prénom et qualité du représentant figurant sur le kbis :
	Forme juridique :
Numéro téléphone :	N° RCS :
Email :	Adresse siège social :
	Numéro téléphone :
	Email :
2. TYPE D'USAGE DU DPM :	
☐ Mouillage (corps-mort)	
☐ Ponton	
□ Lift	
☐ Autres (préciser) :	
La demande d'occupation du domaine publ économique ? Oui  Non	lic maritime est-elle pour une exploitation

Si oui, préciser le chiffre d'affaires de l'entreprise (prévisionnel si moins d'un an) en lien avec l'occupation demandée :
Conformément au L. 2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, lorsque l'AOT permet à son titulaire d'occuper ou d'utiliser le domaine public en vue d'une exploitation économique, et sauf disposition contraire, une procédure de sélection préalable permettant aux candidats potentiels de se manifester est organisée par la Direction de la mer.
3. DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION
Descriptif de l'usage projeté :
Descriptif et plan de l'ouvrage (joindre un plan si besoin)
4. LOCALISATION DE L'INSTALLATION
Commune :
Lieu-dit / quartier :
Autre information (n° de parcelle à proximité de l'installation, etc) :

NB : Joindre un extrait de carte situation

## 5. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION

Superficie totale d'occupation (2+3+4):

## 1) Corps-mort: Nombre de corps morts sollicités : Coordonnées GPS en WGS84 au format degré et millième de minute : (XX° XX.XXX') 1. Latitude: Longitude: 'O 2. Latitude: Longitude: 'O 3. Latitude: Longitude: 2) Ponton, plateforme: Largeur (L): Longueur (l): Superficie totale 2 occupée sur le plan d'eau (Lxl) : $m^2$ Coordonnées GPS en WGS84 au format degré et millième de minute : (XX° XX.XXX') Longitude: Latitude: 'N 3) Lift: Largeur (L): Longueur (l): m $m^2$ Superficie totale 3 occupée sur le plan d'eau (Lxl) : Coordonnées GPS en WGS84 au format degré et millième de minute : (XX° XX.XXX') Latitude: 'N Longitude: 4) Autres: Préciser l'installation : Largeur (L): Longueur (l): m Superficie totale 4 occupée sur le plan d'eau (Lxl) : Coordonnées GPS en WGS84 au format degré et millième de minute : (XX° XX.XXX') Longitude: Latitude: 'N 'O

 $m^2$ 

## Identification du navire

A remplir lorsque la demande d'installation sert à l'amarrage d'un navire (pour un mouillage ou un ponton par exemple). Nom: Immatriculation: Etat du pavillon : Navire: ☐ Plaisance ☐ Pêche ☐ Autre (préciser) : Type de navire: ☐ Voilier ☐ Bateau à moteur ☐ Autre (préciser) : 6. PIÈCES A JOINDRE - Copie de pièce d'identité recto verso ou passeport en cours de validité - Justificatif de domicile de moins de 3 mois - Copie d'un titre de navigation du navire (carte de circulation ou acte de francisation) - Copie de l'attestation d'assurance du navire - Pour un renouvellement ou une modification, copie de l'AOT initiale 7. DÉPÔT DE LA DEMANDE Par courrier à : Direction de la mer Bld Chevalier Sainte Marthe B.P. 620 – 97261 Fort de France Cedex Par mail à : dpm.dm-martinique@mer.gouv.fr Dépôt physique à la Direction de la Mer possible. à Le Signature: